



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

RÉFORME DE LA PROCÉDURE DES DIVORCES CONTENTIEUX : LES BONS RÉFLEXES

Direction scientifique

Jérôme Casey,
Avocat au barreau de Paris, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux, et Directeur scientifique de l'Ouvrage « Droit des régimes matrimoniaux »

Notions et questions abordées

Appréhendez la réforme de la procédure des divorces contentieux en abordant les différentes étapes de la nouvelle procédure : la demande contentieuse en divorce, l'assignation et ses suites procédurales, l'audience d'orientation et sur mesures provisoires (AOMP) et le prononcé du divorce.

Cette formation vous permettra de maîtriser les aspects procéduraux de la réforme qui entrera en vigueur au **1er janvier 2021** (loi n° 2020-734 du 17 juin 2020) en explorant les diverses questions de fond soulevées par cette réforme.

Bénéficiez de l'expertise de notre expert-métier, Jérôme Casey, Avocat associé au Barreau de Paris, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux, pour actualiser vos connaissances, adopter les bons réflexes, optimiser votre stratégie procédurale et sécuriser votre pratique dans vos contentieux en matière de divorce.

Cette formation intègre la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice, le décret n° 2019-1380 du 17 décembre 2019, relatif à la procédure applicable aux divorces contentieux, le décret n° 2020-1452, du 27 novembre 2020 et le décret n° 2023-25 du 23 janvier 2023, qui a modifié l'article 1107 du Code procédure civile.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre et savoir mener l'ensemble de la nouvelle structure processuelle des divorces contentieux
- Identifier et retenir les nouveautés de la réforme
- Explorer et répondre aux questions de fond soulevées à chaque étape de la procédure
- Maîtriser les questions stratégiques à chaque stade de la procédure
- Savoir rédiger une assignation à fin de divorce devant le JAF du tribunal judiciaire
- Maîtriser l'ensemble des délais

Programme

Le droit transitoire de la réforme
L'introduction de la demande en divorce : questions de stratégie et irrecevabilités
Le contenu de la nouvelle assignation
Signification, constitution et saisine du JAF (procédure ordinaire et procédure d'urgence)
L'audience d'orientation et sur mesures provisoires (AOMP)
Le rôle de l'avocat au cours de l'AOMP
L'absence de mesures provisoires
La date d'effet des mesures provisoires et nouveaux pouvoirs du juge
Le prononcé du divorce
La liaison divorce/liquidation
Infographies et modèles à jour
Quiz de validation

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports les apports de la réforme : vidéo introductive, test de positionnement, conférence audio analysant les pratiques issues de la réforme, étude des textes et nouveautés de la réforme, infographies, modèles d'actes, quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves-avocats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.